

Le Guide de l'insertion et du RSA, toutes les infos pour connaître vos droits, vos devoirs et faciliter votre quotidien. Gratuit en libre service dans les Maisons et services départementaux des solidarités, les Pôle emploi et Caf de l'Hérault.

Ce dépliant a été conçu avec les membres du Comité Consultatif RSA Etang de Thau.



facebook.com/departementdelherault
twitter.com/heraultinfos
youtube.com/Mon Hérault



LE DÉPARTEMENT
1977 avenue des Moulins - 34087 Montpellier cedex 4 - Tél. : 04 67 67 67 67
herault.fr



ESOPRE - Réalisation : Atelier Départemental des Moyens Graphiques - sept. 2020

Mon
Hérault
LE DÉPARTEMENT

SE DÉPLACER SANS TROP DÉPENSER

Le guide mobilité pour faciliter vos déplacements en Hérault

L'Hérault POUR TOUS TOUS POUR L'HÉRAULT



Connaître une épreuve dans son parcours de vie et surmonter les difficultés liées à la perte d'emploi nécessitent un accompagnement de chaque instant.

Le **Département**, pilier des solidarités, est en première ligne pour soulager le quotidien et permettre la reprise d'activité en privilégiant proximité et suivi individuel.

Une des premières conditions indispensable à la réussite de cet objectif est **de pouvoir se déplacer librement**, aussi je vous invite à découvrir toutes les aides et informations précieuses qui faciliteront vos déplacements au quotidien.

Le Président du Département de l'Hérault

EN BUS OU TER

DANS L'HERAULT : ABONNEMENT SOLIDARITÉ

Gratuité du bus : des trajets gratuits pendant 7 mois consécutifs sur les lignes du réseau liO Hérault Transport (tout l'Hérault hors agglomérations de Sète, Béziers, Agde, Pays de l'Or et Métropole de Montpellier).

Cet abonnement est aussi valable sur le réseau de Transports Intercommunaux du Pays de Lunel.

Abonnement réservé aux titulaires du RSA et de l'ASS (Allocation de solidarité spécifique) domiciliés dans l'Hérault.

Quelles pièces fournir ?

- ✓ Formulaire complété (en téléchargement sur le site d'Hérault Transport)
- ✓ Justificatif de paiement du RSA ou avis récent de paiement Allocation Spécifique de Solidarité délivré par Pôle Emploi
- ✓ Photo d'identité avec nom et prénom au dos

Où envoyer ou déposer votre dossier ?

- Hérault Transport, 148 avenue du Professeur Viala, Parc Euromédecine 2, CS34303, 34193 Montpellier

+ d'infos ? Hérault Transport au ☎ 04 34 88 89 99 ou par e-mail à info@herault-transport.fr et www.herault-transport.fr



METROPOLE DE MONTPELLIER : ABONNEMENT DEMANDEUR D'EMPLOI

Avec l'abonnement demandeur d'emploi, bénéficiez d'un abonnement mensuel de 3.40€ valable sur tout le réseau TAM (bus, tramways, parking P+TRAM et véloparks).

Quelles pièces fournir ?

- ✓ Justificatif de paiement du RSA
- ✓ Pièce d'identité et photo d'identité
- ✓ Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- ✓ Avis de situation Pôle Emploi du mois en cours

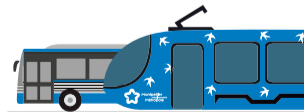
Où déposer votre dossier ?

- 27, rue Maguelone (station de tramway : Gare Saint-Roch),
- 6, rue Jules Ferry (station de tramway : Gare Saint-Roch),
- Espace Mobilité Mosson (station de tramway : Mosson).

+ d'infos ? TAM au ☎ 04 67 22 87 87 ou commercial.tam-voyages.com



Les communes concernées : Beaulieu, Castelnau-le-Lez, Castries, Clapiers, Courdonsec, Courdonterral, Fabrègues, Grabels, Jacou, Juvignac, Lattes, Lavérune, Le Crès, Montaud, Montferrier-sur-Lez, Montpellier, Murviel-les-Montpellier, Pérols, Pignan, Prades-le-Lez, Restinclières, Saint-Brès, Saint-Drézéry, Saint Geniès des Mourgues, Saint Georges d'Orques, Saint Jean de Védas, Saussan, Sussargues, Vendargues, Villeneuve-lès-Maguelone.



AGGLOMERATION DE SETE : CARTE MISTRAL

Gratuité du bus : demandez la carte MISTRAL mensuelle, valable 12 mois.

Quelles pièces fournir ?

- ✓ 1 Pièce d'identité
- ✓ 1 Photo récente
- ✓ Justificatif de paiement du RSA, à présenter tous les mois pour validation de la carte
- ✓ 5.00€ de frais de dossier annuel



Où déposer votre dossier ?

- Se présenter à l'agence commerciale Sète Agglopôle Mobilité, Passage du Dauphin, 5 bis quai de la résistance, 34200 Sète
- ou à l'Info Mobile (bus itinérant de vente de titres de transports)
- ou par téléphone Sète Agglopôle Mobilité

+ d'infos ?

Sète Agglopôle Mobilité ☎ 04 67 53 01 01 ou www.mobilite.agglopole.fr



Les communes concernées : Balaruc-le-Vieux, Balaruc-les-Bains, Bouzigues, Frontignan, Gigean, Loupian, Marseillan, Mèze, Mireval, Montbazin, Poussan, Sète, Vic-la-Gardiole, Villeveyrac.

AGGLOMERATION D'AGDE : CARTE CAP'SOL

Gratuité du bus : abonnement annuel gratuit valable sur l'ensemble des lignes du réseau CAP'BUS, pour son titulaire et ses ayants droits (enfants à charge de moins de 12 ans).

Quelles pièces fournir ?

- ✓ Formulaire Cap'Sol complété (en téléchargement sur le site Capbus, ou à retirer dans l'une des 20 mairies des communes membres de l'Agglomération ou de leurs annexes et C.C.A.S, lorsqu'elles en disposent, ou auprès de l'agence commerciale du réseau CAP'BUS (1 bis quai commandant Réveille, AGDE)
- ✓ Copie pièce d'identité
- ✓ Justificatif de paiement du RSA
- ✓ Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- ✓ Copie du dernier avis d'imposition



Où envoyer votre dossier ?

- Hérault Méditerranée, Service transport et déplacements de la CAHM, Avenue du III^e Millénaire, ZI le Causse, 34630 ST THIBERY

+ d'infos ? Cap'bus au ☎ 04 67 01 22 24 ou www.capbus.fr



Les communes concernées : Adissan, Agde, Aume, Bessan, Castelnau de Guers, Caux, Cazouls d'Hérault, Florensac, Lézignan la Cèbe, Montagnac, Nézignan L'Évêque, Nizas, Pézenas, Pinet, Pomerols, Portiragnes, Saint Pons de Mauchien, Saint Thibery, Tourbes, Vias.

AGGLOMÉRATION DE BÉZIER : ABONNEMENT MENSUEL SOLIDAIRE

Demandez la carte mensuelle à 2€ pour voyager sur les lignes BeeMob (ou carte 10 voyages solidaires à 2,30 €).

Quelles pièces fournir ?

- ✓ Formulaire complété (en téléchargement sur le site Beemob)
- ✓ Carte nationale d'identité et Carte vitale
- ✓ Justificatif de domicile
- ✓ Justificatif de paiement du RSA
- ✓ Dernier avis d'imposition sur le revenu (recto verso)



Où envoyer ou déposer votre dossier ?

- par courrier à Vectalia Béziers Méditerranée Service, titres solidaires, 3 rue André Blondel,
- par e-mail à beemobsolidaires@vectalia.fr
- ou le déposer à la Boutic'Bus, Place Général de Gaulle à Béziers (boîte aux lettres prévu à cet effet).



+ d'infos ? BeeMob au ☎ 0800 80 80 80 ou <https://beemob.fr>

Les communes concernées : Alignan-du-Vent, Bassan, Béziers, Boujan-sur-Libron, Cers, Corneilhan, Coulobres, Espoueilhan, Lieuran-lès-Béziers, Lignan-sur-Orb, Montblanc, Sauvian, Sérignan, Servian, Valras-Plage, Valros, Villeneuve-lès-Béziers.

EN OCCITANIE AVEC LA CARTE SOLIDARIO

Bénéficiez de 20 trajets ou 10 allers-retours gratuits tous les 6 mois en trains et cars IIO TER en Occitanie.

Quelles pièces fournir ?

- ✓ Formulaire complété (en téléchargement sur www.ter.sncf.com/occitanie)
- ✓ Justificatif de paiement du RSA ou Pôle Emploi
- ✓ Copie de la carte d'identité-Photo d'identité
- ✓ Justificatif de domicile de moins de 3 mois

Comment bénéficier de la Carte Solidario ?

- Envoyer votre dossier à Contact TER Occitanie, SERVICE SOLIDARIO, BP 31025, 34006 Montpellier



+ d'infos ?

IIO TER OCCITANIE au ☎ 0800 31 31 31 www.ter.sncf.com/occitanie



FACILITEZ VOS DÉPLACEMENTS ...

AVEC PASSERELLES-MOBILITÉ...

Location de voitures, scooters et vélos à prix modérés, d'une semaine à 3 mois, pour les allocataires qui reprennent un emploi ou entrent en formation professionnelle.

Quelles pièces fournir ?

- ✓ Fiche de liaison établie par le professionnel/ le travailleur social qui vous accompagne
- ✓ Contrat de travail ou attestation d'entrée en formation professionnelle



+ d'infos ?

Passerelles-Insertion
au ☎ 07 54 80 11 64 (Saint Jean-de-Védas pour tout le département)
au ☎ 06 30 06 55 45 (Cœur d'Hérault)
www.passerelles-formation.fr

Lieux concernés : Montpellier et Cœur d'Hérault (Gignac, Lodève, Clermont-l'Hérault)

...ET LA PLATEFORME MOBILITE APIJE et PASSERELLES

Préparation renforcée au code de la route, accompagnement pour obtention du permis B, Conseil en mobilité, location de véhicules,...

Quelles pièces fournir ?

- ✓ Fiche de liaison établie par le professionnel accompagnant l'allocataire



+ d'infos ?

Apije
06.95.24.23.15 (Lunel)
09.53.42.93.70 (Jacou)
07.67.08.13.70 (Sète)
www.apije.org

Passerelles
07.76.15.61.91 (Cœur d'Hérault)
06.30.06.59.36 (Montpellier)
www.passerelles-formation.fr



CHOISISSEZ LE COVOITURAGE ...

Quoi : 14 aires de covoiturage aménagées (18 en projet) et 280 places dédiées en Hérault. Retrouvez-les sur mavoiture.herault.fr



L'AUTO-STOP sécurisé et connecté avec REZO-POUCE

Quoi : une application mobile gratuite de covoiturage mettant en lien conducteurs et auto-stoppeurs. Cette application est réservée aux membres inscrits.

Quelles pièces fournir ?

- ✓ Copie de la pièce d'identité

Comment s'inscrire ?

- sur le site rezopouce.fr
- ou auprès des mairies des communautés de communes concernées. Renseignez-vous auprès de votre mairie.

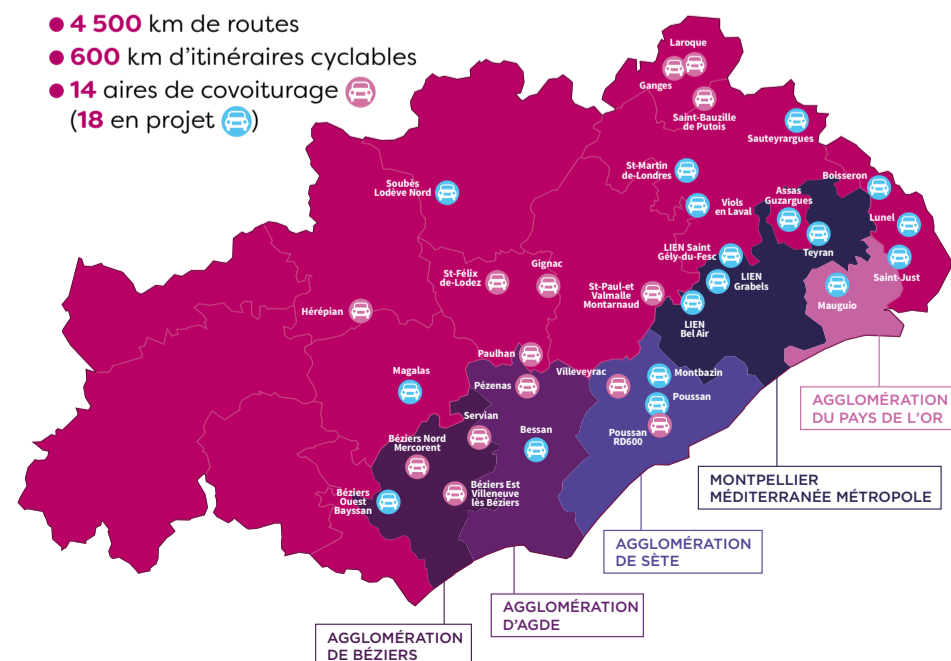


+ d'infos ?

Rézo pouce au ☎ 05 63 05 08 00 ou par mail à contact@rezopouce.fr

L'Hérault

- 4 500 km de routes
- 600 km d'itinéraires cyclables
- 14 aires de covoiturage (18 en projet)



A VELO, SUR LES PISTES CYCLABLES DE L'HERAULT

Quoi : près de 550 km de voies cyclables aménagées et + de 30 stations de gonflage

Où : plan des aménagements cyclables téléchargeable sur www.herault.fr/velo et disponible dans tous les Offices de tourisme.

Bon à savoir :

- le Département organise des ateliers gratuits de réparation et de gravage antivol de votre vélo avec le Vieux Biclou et Vélociutat.
- Les mairies, le Département et la Région peuvent vous aider à acheter un vélo à assistance électrique sous certaines conditions.

Retrouvez tous leurs ateliers :

Le vieux biclou, Montpellier,
☎ 09 54 55 27 44
www.vieuxbiclou.org

Vélociutat, Béziers,
☎ 06 61 38 04 85
velociutatbeziers.blogspot.com



Les aides à la Mobilité de Pôle emploi

Lors de vos déplacements relatifs à une reprise d'emploi, l'inscription à une formation éloignée, une immersion en entreprise, un entretien d'embauche, une aide à la mobilité peut vous être attribuée en tant que demandeur d'emploi inscrit à Pôle emploi.

Cette aide a pour but de prendre en charge tout ou partie de vos frais de déplacement, de repas et d'hébergement (attribuée sous certaines conditions).

Renseignez-vous auprès de votre conseiller pôle emploi ou sur www.pole-emploi.fr.